

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 5 septembre 2017

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour de septembre deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415 rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'Amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

21 citoyens sont présents à l'assemblée.

1. **Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

2017-09-202.2

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2017-09-203.3.1

3.1 **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 août 2017**

Il est proposé par Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 7 août 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

#### 4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2017-09-204.4.1

##### 4.1 Ratification des déboursés d'août 2017 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 1er août au 28 août 2017 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 78 730,96\$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

#### 5. CORRESPONDANCES

##### 5.1 Ministère de l'environnement – Avis de projet

Le Ministère de l'environnement nous informe qu'une demande de projet a été déposée par Campor Environnement inc. en ce qui a trait à la valorisation de matières résiduelles fertilisantes sur le site d'enfouissement technique.

##### 5.2 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Réponse de la demande de subvention

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous informe que notre projet de construction du centre des loisirs de Cacouna, déposé dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec – volet Fonds pour les petites collectivités qui s'est terminé le 31 mars dernier, n'a pas été retenu compte tenu de manque de disponibilité de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet.

2017-09-205.5.3

##### 5.3 Bell Canada – Résolution d'autorisation

ATTENDU QUE des citoyens n'ont pas de services internet disponibles et abordables dans certains secteurs de la municipalité;

ATTENDU QUE le service internet a été déclaré « service de base » par le CRTC en décembre 2016;

ATTENDU QUE Bell Canada a déposé un projet d'expansion des services internet pour Cacouna, dans le cadre du *Programme Québec Branché* du Gouvernement du Québec (projet no. 221);

ATTENDU QUE ce projet permettra d'améliorer les services internet large bande sur notre territoire;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal appuie le projet no. 221 déposé par Bell Canada dans le cadre du *Programme Québec Branché* du Gouvernement du Québec, à condition que celui-ci englobe tout le secteur non ou mal desservi, et conformément aux attentes formulées dans la *Résolution no. 2017-08-185.6.3*;

QU'en plus des zones QC47930695 et QC47960695, priorisées par le *Programme Québec Branché* et faisant partie du projet de Bell Canada, les résidences de Cacouna de la zone QC47980694 chevauchant la municipalité et celle de l'Isle-Verte soient incluses dans le projet déposé auprès du Gouvernement.

#### **5.4 Fonds AgriEsprit – Demande de subvention**

Le Fonds AgriEsprit de la Financière Agricole du Canada nous informe que, suite à l'analyse de notre projet, la demande de subventions faites par la municipalité au montant de 25 000,00 \$ pour la construction du Centre des Loisirs, a été refusée.

### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2017-09-206.6.1**

#### **6.1 Comité maritime - Réunion**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise madame Ghislaine Daris, mairesse, et monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, à participer à la réunion conjointe du Comité maritime de l'Union des municipalités du Québec et de la Table des municipalités riveraines, qui s'est tenu le jeudi 31 août 2017 au Terminal de croisière du Port de Québec;

QUE la municipalité défraye les frais pour la participation à l'événement et ce, selon les modalités en vigueur.

**2017-09-207.6.2**

#### **6.2 Inspection des plateformes de mobilité réduite – Soumission**

Dépôt d'une soumission pour le contrat d'inspection biannuelle des plateformes de mobilité réduites pour la bibliothèque et la salle du conseil municipal de la part de Médi-Service : Ascenseurs Adaptés.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte la soumission pour le contrat d'inspection biannuelle des plateformes de mobilité réduites de la salle municipale pour les visites d'octobre 2017, de mai 2018 et d'octobre 2018 au montant de 1050,00\$ non-taxable pour les trois (3) inspections;

QUE le conseil municipal accepte la soumission pour le contrat d'inspection biannuelle des plateformes de mobilité réduites de la bibliothèque pour les visites d'octobre 2017, de mai 2018 et d'octobre 2018 au montant de 900,00\$ non-taxable pour les trois (3) inspections.

### **6.3 Employée municipale à l'entretien – Lettre de démission**

Dépôt au conseil de la lettre de de démission, pour des raisons personnelles, de l'employée municipale responsable de l'entretien des locaux de la municipalité pour information.

2017-09-208.6.4

### **6.4 Employée municipale à l'entretien – Embauche**

Dépôt au conseil d'une offre de service de service de monsieur Étienne Lamontagne pour l'entretien ménager du bureau municipal, de la bibliothèque et de la caserne incendie.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de monsieur Étienne Lamontagne pour exécuter l'entretien ménager du bureau municipal, de la bibliothèque ainsi que la caserne incendie et ce, au tarif horaire de 16,00\$ de l'heure. Monsieur Étienne Lamontagne est en remplacement de madame Vicky Dionne.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.1 Service incendie – Rapport d'août 2017**

Dépôt du rapport du service incendie de juillet 2017 pour information.

### **7.2 MRC de Rivière-du-Loup – Rapport des constats d'infractions**

Dépôt du rapport des constats d'infractions de la MRC de Rivière-du-Loup pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017 pour information.

2017-09-209.7.3

### **7.3 Service incendie – Programme d'évaluation, de vérification et d'entretien des bornes sèches**

Dépôt au conseil du *Programme d'évaluation, de vérification et d'entretien des bornes sèches* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme d'évaluation, de vérification et d'entretien des bornes sèches* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-210.7.4

### **7.4 Service incendie – Programme d'entretien pour les véhicules du service incendie**

Dépôt au conseil du *Programme d'entretien pour les véhicules du service incendie* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme d'entretien pour les véhicules du service incendie* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-211.7.5

7.5 **Service incendie – Programme d'entretien : petit moteur et accessoire d'intervention**

Dépôt au conseil du *Programme d'entretien : petit moteur et accessoire d'intervention* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme d'entretien : petit moteur et accessoire d'intervention* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-212.7.6

7.6 **Service incendie – Programme de maintien des compétences**

Dépôt au conseil du *Programme de maintien des compétences* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme de maintien des compétences* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-213.7.7

7.7 **Service incendie – Programme d'éducation du publique**

Dépôt au conseil du *Programme d'éducation du publique* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme d'éducation du publique* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-214.7.8

7.8 **Service incendie – Programme sur l'établissement et l'amélioration des communications d'urgences**

Dépôt au conseil du *Programme sur l'établissement et l'amélioration des communications d'urgences* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme sur l'établissement et l'amélioration des communications d'urgences* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

2017-09-215.7.9

**7.9 Service incendie – Programme d’entretien des appareils respiratoire**

Dépôt au conseil du *Programme d’entretien des appareils respiratoire* du service incendie de Cacouna pour approbation.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte le *Programme d’entretien des appareils respiratoire* du service incendie de Cacouna tel que présenté.

**8. TRAVAUX PUBLICS**

2017-09-216.8.1

**8.1 Côte Roy – Soumissions pour pavage**

Dépôt au conseil de 2 soumissions pour le pavage de la Côte Roy :

<b>Gervais Dubé inc.</b>	<b>Construction B.M.L.</b>
Option 1 - Pulvérisation et pavage : 34 122,40\$ plus taxes	Option 1 - Pulvérisation et pavage : 30 544,71\$
Option 2 – Correction et pavage : 27 232,40\$ plus taxes	Option 2 – Correction et pavage : 28 173,84\$

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l’unanimité des membres présents :

D’ACCEPTER l’option 1 de la soumission de Construction B.M.L. pour le pavage de la Côte Roy pour un montant total de 30 544,71\$ plus taxes.

2017-09-217.8.2

**8.2 Route de l’Église – Résolution pour piste cyclable**

CONSIDÉRANT que dans sa première politique sur le vélo adoptée en 1995, le ministère des Transports du Québec entendait prendre en considération les besoins des cyclistes en permettant, notamment, l’asphaltage d’une partie des accotements de certains tronçons de routes du réseau supérieur, afin de rendre possible la réalisation d’itinéraires cyclables régionaux;

CONSIDÉRANT que dans la deuxième version de sa politique adoptée en 2008, le ministère des Transports du Québec s’engageait à favoriser la complémentarité entre la Route verte, les réseaux régionaux de cyclotourisme et les réseaux locaux de voirie cyclable urbaine et à favoriser la consolidation du réseau de la Route verte et des réseaux régionaux, afin de promouvoir le cyclotourisme dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que les objets de ces politiques sont essentiellement liés à la sécurité et aux aménagements pour les cyclistes, dans le but de favoriser l’utilisation du vélo comme mode de transport et ce, dans un contexte de mise en valeur des déplacements actifs, des saines habitudes de vie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement économique, touristique et durable;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna et les environs comptent de nombreux adeptes du cyclisme et en accueil de l’extérieur;

CONSIDÉRANT que la route 191 fait partie d’un lien direct pour les cyclistes entre la Municipalité de Saint-Arsène, Rivière-du-Loup et Cacouna;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a effectué des travaux de pavage sur la rue de l'Église en début août, sans prévoir d'infrastructures cyclables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de procéder à l'aménagement d'un accotement asphalté à l'intention des cyclistes sur la rue de l'Église, à partir de la route 132 et ce, jusqu'au viaduc.

QUE le conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réaliser les aménagements nécessaires à la sécurité des cyclistes.

**2017-09-218.8.3**

**8.3 Demande citoyenne – Réparation d'une boîte de service d'aqueduc**

Dépôt d'une demande d'un citoyen résidant 325 rue du Parc pour la réparation de la boîte de service d'aqueduc à sa résidence.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité accepte la demande du citoyen résidant au 325 rue du Parc;

QUE les travaux nécessaires soient réalisés afin que la situation soit régularisée.

**2017-09-219.8.4**

**8.4 Pavage de rues – Autorisation de paiement**

ATTENDU QU'une soumission pour le pavage des rues du Couvent, de la Falaise et de la rue Beaupré a été acceptée à la séance ordinaire du 5 juin 2017 et ce, au montant de 83 534,74\$ (Résolution no. 2017-06-133.8.3);

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires ont été nécessaire afin de corriger une zone suite à la découverte d'un tuyau en ciment enfouit et désuet, qui ont coûté un extra de 1247,22\$ plus taxes;

ATTENDU QU'une quantité d'asphalte supérieure à ce qui avait été calculé a été nécessaire afin de corriger certaines zones problématiques, ce qui a fait passer la facture de 83 534,744 plus taxes à 91 274,37\$ plus taxes;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité autorise le directeur général à payer la facture pour le pavage des rues du Couvent, de la Falaise et de la rue Beaupré au montant de 91 274,37\$ plus taxes;

QUE le conseil de la municipalité autorise le directeur général à payer la facture pour la correction pour le tuyau de ciment enfouis au montant de 1247,22\$ plus taxes.

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

2017-09-220.9.1

### 9.1 Calibration des débitmètres – Nouvelle Soumission

Dépôt d'une nouvelle soumission pour la calibration des débitmètres de la municipalité, tel que demandé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour 2017.

- Asisto inc. 1050,00\$ plus taxes
- Soumissions précédentes :
- Gaétan Bolduc & Ass. inc. 2 295,00\$ plus taxes
- Endress + Hauser 2 600,00\$ plus taxes

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER la soumission Assisto inc. au montant de 1050,00\$ plus taxes pour la calibration des débitmètres de la municipalité.

QUE cette résolution annule la Résolution no. 2017-06-137.9.1.

## 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel d'août 2017

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois d'août 2017 sont déposés au conseil pour information générale.

2017-09-221.10.2

### 10.2 Motel Le Gaspésiana – Renouvellement d'autorisation

Dépôt d'une demande du Motel Le Gaspésiana pour l'obtention d'une autorisation de la municipalité pour le renouvellement du permis no. 12-6508-061 du Ministère des Transports en ce qui a trait à un panneau publicitaire situé en bordure de l'autoroute 20.

Il est proposé par madame Francine Côté et appuyé à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte la demande du Motel Le Gaspésiana et accorde l'autorisation nécessaire au renouvellement du permis no. 12-6508-061 pour le panneau publicitaire situé en bordure de l'autoroute 20.

2017-09-222.10.3

### 10.3 Comité de consultation en urbanisme – Procès-verbal

Dépôt au conseil du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme tenu le lundi 21 août 2017.

Il est proposé monsieur Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents :



QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 21 août 2017 tel que présenté.

2017-09-223.10.4

#### **10.4 Meunerie de Cacouna – Demande de permis**

Monsieur Daniel Dumont, architecte, est venu présenter le projet d'aménagement de la Meunerie (partie Est) lors de la réunion du Comité de consultation en urbanisme du 21 août 2017. Monsieur Claude Rouleau et monsieur Jacob Pelletier sont également présents pour la présentation.

CONSIDÉRANT QUE les interventions dans la zone industrielle 81-P est soumise au règlement sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT QUE nous attendons pour le mois de septembre un plan d'aménagement d'ensemble préparé par Daniel Dumont Architecte pour l'ensemble des projets de développement et d'aménagement de la meunerie;

CONSIDÉRANT QU'UNE urgence est survenue et que la balance à camion doit être remplacée avant la saison des grains;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la nouvelle balance apporte des modifications importantes au site, à cause de la dimension de l'équipement, mais aussi à cause de la présence d'une servitude du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé et obtenu une proposition d'aménagement pour le secteur de la balance et le terrain situé à l'Est, proposition préparée par Daniel Dumont architecte.

CONSIDÉRANT QUE cette proposition présente les éléments suivants : circulation pour camion fonctionnelle, apport de végétation en bordure de rue (à bonifier), stationnement pour employés au Nord-Est, petit parc pour les citoyens au Sud-Est et solution pour éviter le stationnement des camions dans la rue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et appuyé à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'émission du permis à la Meunerie de Cacouna afin d'autoriser la mise en place immédiate de la balance avec la circulation arrière telle que présentée par l'architecte, sous les conditions suivantes :

- Bonifier la zone de végétation en bordure de rue
- Modifier les plans du stationnement pour employés prévu afin de conserver du côté Est une bande de circulation piétonne vers les terrains en amont (comme déjà prévu lors de l'agrandissement de la zone industrielle). Cette bande n'a toutefois pas à être aménagée avant le développement de la zone résidentielle.
- Intégrer les aménagements de la balance et des terrains situés à l'Est au plan global qui sera présenté au conseil et à la population au début octobre.
- Une fois ces aménagements globaux validés dans le cadre du règlement sur les usages conditionnels, les aménagements finaux associés à la balance, le stationnement employés, les circulations Est et le petit parc devront être réalisés avant le 15 décembre 2017 pour le sous-cœuvre et le 15 juin 2018 pour les éléments de finition.

- Qu'aucune autre étape ne soit autorisée avant que ces aménagements ne soient terminés.
- S'assurer que la végétation arrière (ligne d'arbre) n'en vienne pas à nuire à la vue sur le fleuve.

## 11. LOISIRS ET CULTURE

### 11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel d'août 2017

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois d'août 2017 est déposé au conseil pour information générale.

2017-09-224.11.2

### 11.2 Les Loisirs Kakou et Centre Jeune de Cacouna – Autorisation de signature

ATTENDU QUE la municipalité doit relocaliser le Centre Jeune de Cacouna et Les loisirs Kakou, suite à la démolition du Centre des loisirs et en attendant la construction du nouveau bâtiment;

ATTENDU QUE les deux organismes ont été déménagés dans le presbytère de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna au début de l'été 2017, suite à une entente signée;

ATTENDU QUE le presbytère Saint-Georges-de-Cacouna a été vendu en août 2017 et que le propriétaire prend possession des lieux, laissant à la municipalité jusqu'au 15 septembre 2017 pour libérer les locaux loués;

ATTENDU QU'un appartement situé au 680 rue du Patrimoine, app. C, est disponible et répondrait aux besoins des deux organismes;

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à louer l'appartement situé au 680 rue du Patrimoine, app. C, au montant de 600,00\$ par mois et ce, jusqu'au 30 juin 2018.

D'MAUTORISER madame Ghislaine Darisse, mairesse et monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité, le bail de location en question.

2017-09-225.11.3

### 11.3 Centre d'éducation des adultes – Demande de salle

Dépôt d'une demande de réservation de salle sans frais du Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le cours de Gymnastique du cerveau.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la location de la salle sans frais au Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le cours de Gymnastique du cerveau, qui aura lieu le jeudi de 13h30 à 15h30, pour la période du 28 septembre 2017 au 12 avril 2018, excluant le 21 et 28 décembre 2017 ainsi que le 4 janvier et le 8 mars 2018.

2017-09-226.11.4

**11.4 Comité des retrouvailles « Sur le chemin de l'école » – Demande de salle**

Dépôt d'une demande de réservation de salle sans frais du Comité des retrouvailles « Sur le chemin de l'école », pour une journée retrouvaille avec les anciens élèves et enseignants du couvent, collège et écoles de rang de Cacouna.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la location de la salle sans frais au Comité des retrouvailles « Sur le chemin de l'école » qui se déroulera le 28 juillet 2018.

**12. FINANCES**

2017-09-227.12.1

**12.1 Club de golf de Cacouna – Demande de commandite**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise de déboursier un montant de 300,00\$ pour un foursome et ce, en tant que commandite pour l'événement du 9 septembre 2017.

2017-09-228.12.2

**12.2 Corporation de développement de Cacouna – Demande de commandite**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise de déboursier un montant de 274,42\$ pour le paiement de la facture du vin et ce, en tant que commandite pour l'événement « Les randonnées du passé » du 6 août 2017.

2017-09-229.12.3

**12.3 Concours de labour 2017 – Demande de commandite**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise de déboursier un montant de 75,00\$ et ce, en tant que commandite pour l'événement « Concours de labour 2017 » du 1 octobre 2017.

**13. AFFAIRES JURIDIQUES**

**14. INFORMATIONS**

**14.1. Prochaine réunion du conseil – 2 octobre 2017 à 19h30**

15. AFFAIRES NOUVELLES

2017-09-230.15.1

15.1 Trottoirs rue du Patrimoine - Soumissions

Dépôt au conseil de 2 soumissions pour le pavage de la Côte Roy :

Les paysages du Fleuve 2008 inc.	Embellissement Rivière-du-Loup inc.
56 927,50\$ plus taxes	55 350,00\$ plus taxes (les travaux ne peuvent être exécuter en 2017)

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER la soumission de Les Paysages du Fleuve 2008 inc. au montant de 56 927,50\$ plus taxes, compte tenu que l'autre soumissionnaire ne peut effectuer les travaux en 2017.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-09-231.17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 21h45 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Ghislaine Daris  
maire

---

Cédric Gagnon  
directeur général

\*\*\*\*\*